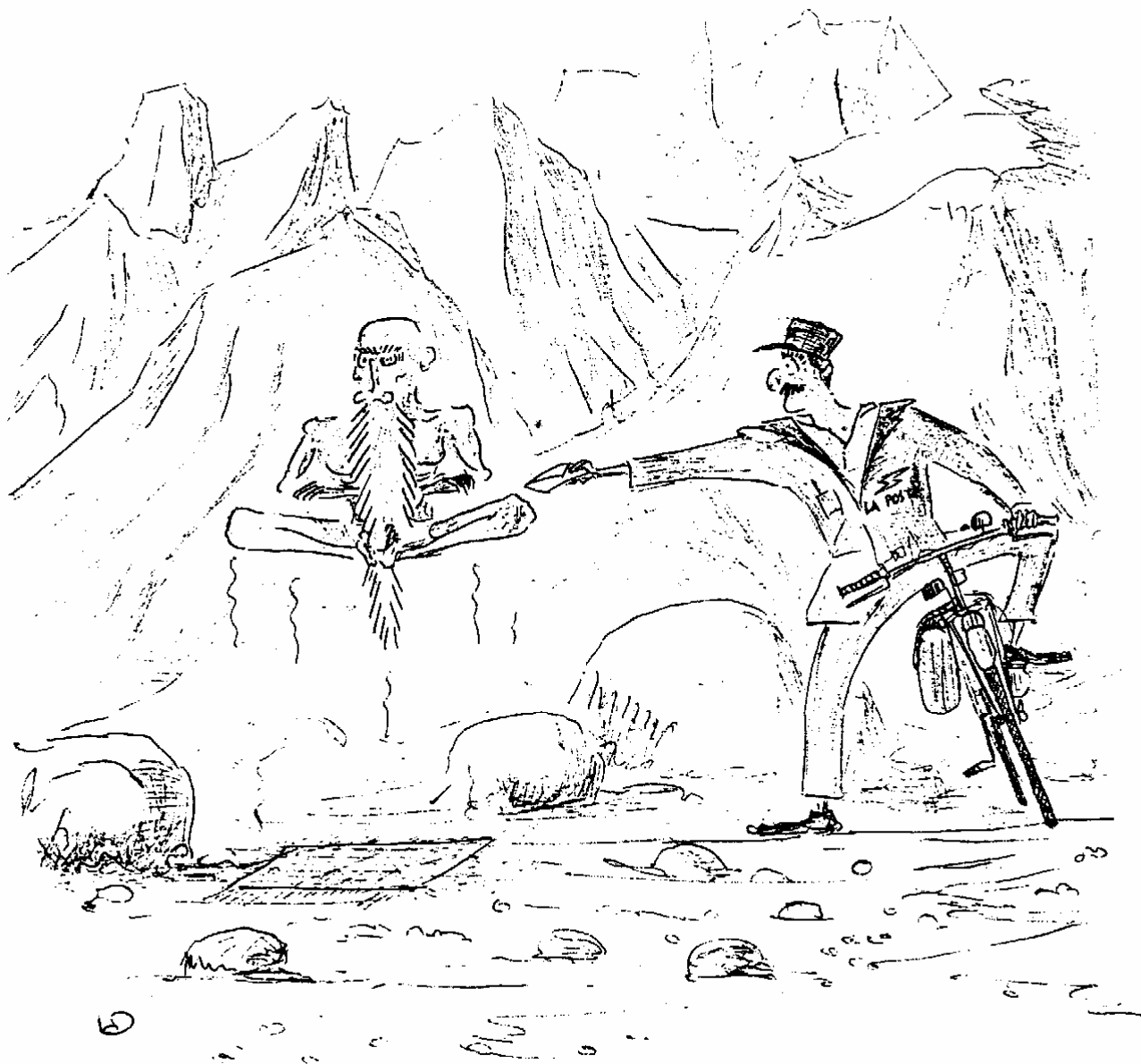


LE COURRIER DE L'ASCETE



N° 28

décembre 2006

COURRIER DE L'ASCETE n° 28

décembre 2006

SOMMAIRE

- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 AVRIL 2006.
- ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 AOUT 2006
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DECEMBRE 2006.
- CONTENU DU PROCHAIN VOLUME DE LA REVUE.
- NOUVEAUX MEMBRES.

- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 AVRIL 2006.

La séance est ouverte à 09 h 15' au siège social.

Sont présents physiquement les membres du conseil d'administration suivants : Bernard DEFAUT (président) et Loïc DEFAUT.

Présent au téléphone : François VENEAU, Eric SARDET, Stéphane JAULIN, David MORICHON.

Absents excusés : Jacques DESILE (trésorier), Véronique MAURIN (membre).

1. Approbation du compte-rendu du dernier CA.

B. DEFAUT donne lecture du compte-rendu, qui est adopté à l'unanimité.

2. Mission de l'ASCETE en Corse.

Le projet de mission en Corse mis au point par Eric Sardet et Yoan Braud, au nom de l'ASCETE, s'est concrétisé.

Objectifs de la mission corse.

Cette nouvelle mission fait suite à un premier état des lieux (publié dans notre revue en 2002) ; elle a de multiples objectifs :

1. Contribuer à la connaissance des Orthoptéroïdes de Corse, et notamment compléter la base de données sur la Corse (actuellement 4 500 données), ce qui permettra à terme de réaliser un atlas cartographique ;
2. Compléter l'étude de deux criquets probablement nouveaux pour la Corse et peut-être pour la science ;
3. Contribuer à la Faune de France sur les Caelifères en cours de réalisation par Bernard Defaut, notamment par la récolte de matériel orthoptérique.

Calendrier de la mission corse.

Pour réaliser les principaux objectifs relatifs à la description d'espèces nouvelles au cours de l'année 2006, il est nécessaire de fractionner la mission de terrain en deux périodes complémentaires : dix jours en début d'été (1^{ère} quinzaine de juillet, pour l'une des espèces) et dix jours en fin d'été (1^{ère} quinzaine de septembre, pour l'autre espèce)

Budget prévisionnel de la mission corse.

1. Frais occasionnés par chaque passage continent-Corse :

- Un A/R Metz-Marseille (E. Sardet) : (1600 km x 0.3 € ==> 480 € + 92 € de péage = 570 €
- Un A/R Trescléoux-Marseille (Y. Braud) : (320 km x 0.3 € ==> 96 € + 16 € de péage = 112 €
- Ferry (transport 1 voiture A/R) : 200 €

2. Frais occasionnés par chaque séjour en Corse :

- Environ 1300 km x 0.3 € = 390 €
- Logement + achat cartes IGN + piles ≈ 30 € par jour pour 2 personnes. Soit 30 x 9 = 270 €.

(Soit un total de 3 188 € pour les deux séjours).

3. Mise en œuvre des résultats :

- Etude des échantillons et rédaction du rapport (20 journées) : 1 000 €.
- Confection matérielle du rapport en 5 exemplaires : 50 €.

Soit un total général de **4 238 € pour les deux séjours.**

Financement de la mission corse.

20 % sont pris en charge par l'ASCETE (847.60 € TTC) et 80% par l'OEC (3 390.40 € TTC).

Vote.

Ce projet de mission et le principe de son financement sont approuvés à l'unanimité.

3. Budget prévisionnel de l'ASCETE pour 2006.**1. Etat présent des comptes.**

Compte CRCA :

Montant inscrit au relevé du 13 III 2006 :	11 690.14 €
Chèques à encaisser (déposés le 12 IV) :	199.00 €
Chèque à débiter (assurance)	<u>- 110.00 €</u>
SOUS-TOTAL :	11 779.14 €

Dans la caisse (en liquide)

Depuis le 18 IV 2006	<u>588.11 €</u>
TOTAL (1) :	11 191.25 €

2. Sommes à encaisser en 2006.

Cotisations des adhérents : 25 x 20 €	500.00 €
Subvention de l'OEC	3 390.40 €
Vente du Mémoire sur les Cigales : 80 x 25 €	2 000.00 €
Etude orthoptérique à Fontfroide (11) :	4 400.00 €
Etude « espèces déterminantes » L-R :	<u>3 000.00 €</u>
TOTAL (2) :	13 290.40 €

3. Sommes à débours en 2006.

Salaires de S. Puissant du 01 IV au 15 VIII 2006) :	
Salaires bruts : 4.5 x 1 650.00 €	- 7 425.00 €
Charges patronales : 4.5 x 672.71 €	- 3 027.18 €
Edition du mémoire sur les Cigales (cf. devis) :	- 1 235.00 €
Envoi postal du mémoire sur les Cigales :	- 150.00 €
Edition du tome 11 de la revue :	- 1 400.00 €
Envoi postal du tome 11 de la revue :	- 150.00 €
Participation financière à la mission corse de 2006 :	<u>- 847.60 €</u>
TOTAL (3) :	- 14 234.78 €

4. TOTAL (1) + TOTAL (2) + TOTAL (3) = 11 243.24 €

Vote.

Ce budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

4. Questions diverses.

Aucune question diverse n'étant soulevée, l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 10 h 30'.

- ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 AOUT 2006.

La séance est ouverte à 09 h 10' au centre « les Isards » (66 Py).

Président de séance : B. DEFAUT.

Secrétaire de séance : J. DESILE.

1. Quorum.

11 adhérents sont physiquement présents¹ : B. DEFAUT (président, 2 pouvoirs : J.-P. Besson, P. Stallegger), J. DESILE (trésorier), G. CARRON (membre), S. DANFLOUS (membre), B. DUHAZE (membre), S. JAULIN (membre, 2 pouvoirs : L. Defaut, F. Veneau), D. MORICHON (membre, 2 pouvoirs : F.-P. Garnier, J.-P. Maurel), D. MORIN (membre), J.-L. PRATZ (membre), S. PUISSANT (membre), Eric SARDET (membre, 1 pouvoir : G. Jacquemin).

07 adhérents ont envoyé un pouvoir valide : J.-P. BESSON, L. DEFAUT, J.-P. GARNIER, G. JACQUEMIN, J.-P. MAUREL, P. STALLEGER, F. VENEAU.

Soit un total de 18 personnes physiques ou morales qui sont présentes ou représentées à cette assemblée générale ordinaire.

Puisque le quorum est fixé au quart des membres et qu'à cette date 45 adhérents sont à jour de leur cotisation, le quorum est atteint.

¹ S. BESSON, S. PERRU, R. PIMENTA et C. ROESTI ont été invités à participer à l'assemblée générale. C. BERNIER est également présent.

2 Rapport moral et compte-rendu d'activités (B. DEFAULT).

2-1. Adhérents.

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Lors de l'AG	2	7	16	29	28	36	41	40	42	48	44	50	45
A la fin de l'année	2	18	33	42	46	52	54	48	49	51	58	58	
arrivées	2	16	18	13	9	11	6	1	4	3	7	4	
départs	0	0	3	4	5	5	4	7	3	1	0	4	
solde	+2	+16	+15	+9	+4	+6	+2	-6	+1	+2	+7	0	

En 2004 et 2005 nous frôlons la soixantaine d'adhérents. Que nous réserve 2006 ? Notre créneau thématique est bien étroit pour nous permettre d'espérer des miracles...

2-2. Vente du « synopsis des Orthoptères de France ».

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	TOTAUX
en souscription (80 F)	42	12										54
à plein tarif (100 F, puis 120 F, puis 19 euros)		52	35	48	29	5	11	2	10	4	(6)	202
TOTAUX par année	42	64	35	48	29	5	11	2	10	4		250
TOTAUX depuis le début	42	106	141	189	218	223	234	236	246	250		

La deuxième édition du « synopsis » se vend toujours bien, malgré son ancienneté (1999).

Conformément à la décision prise lors de la dernière assemblée générale, la troisième édition est programmée pour 2008 ou 2009 (elle est d'ores et déjà en chantier).

2-3. La revue.

En 2004, 2005 et 2006 nous avons vendu (hors abonnement) aussi bien que les années à *colloque* (1997, 1999 et 2001). C'est sans doute en grande partie lié à l'existence de notre site InterNet ; sans doute aussi à notre ouverture vers la taxonomie depuis le tome 8, qui ravive l'intérêt pour la revue.

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	TOTAUX
tome 1	0	7	4	2	0	1	3	0	2	2	1	23
tome 2		4	3	2	0	2	0	0	1	1	2	15
tome 3			1	4	0	1	1	0	1	1	2	11
tome 4				6	1	0	0	0	1	1	1	10
tome 5					1	2	0	0	2	2	1	08
tome 6						6	1	1	2	2	1	13
tome 7							0	1	2	4	1	08
tome 8								0	3	1	2	06
tome 9									0	2	3	05
tome 10										0	2	02
TOTAUX par année	0	11	8	14	2	12	5	2	14	16	16	100
TOTAUX depuis le début	0	11	19	33	35	47	52	54	68	84	100	

2-4. Le site Internet.

Le site a été mis en ligne le 19 avril 2004.

Lors de la dernière assemblée générale il a été décidé de s'abonner au service « statistiques » de Wanadoo. Mais le responsable du site, F. Veneau, n'a pas transmis d'information à ce sujet.

Vote : le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier (B. DEFAUT et J. DESILE).

COMPTE DE RESULTATS pour l'exercice 2005 :

CREDIT		DEBIT	
Excédent de trésorerie	4 944.11		
Adhésions simples	20.00		
Adhésions-abonnements	1 076.61	(Fournitures de bureau)	(néant)
Vente du synopsis	76.00	Frais postaux	113.33
Vente de la revue	261.00	Services extérieurs	202.50
Rentrées exceptionnelles	7 226.50	Frais exceptionnels	600.00
Pages couleurs MOE	878.00	Abonnements / cotisations	87.00
TOTAL :	14 482.22 euros	TOTAL :	922.50 euros

SOLDE CREDITEUR : 13 559.72 euros

Définitions :

« *Excédent de trésorerie* » : au 31 XII 2004 il restait 4 675.12 euros sur le compte et 268.99 euros dans la caisse, soit 4 944.11 euros.

« *Rentrées exceptionnelles* » : il s'agit du règlement d'études effectuées en 2005 par S. PUISSANT **1**) pour la DIREN Languedoc-Roussillon (« *espèces déterminantes* », 3 135 euros) ; **2**) pour l'Ecole Pratiques des Hautes Etudes (« *orthoptères et brûlages* », 3 862.00 euros) ; **3**) pour la Société d'Horticulture des Bouches-du-Rhône (présentation orale, 229.50 euros). Mais il faut en mobiliser 90 % pour le salariat de S. PUISSANT en 2006 (*nota* : Stéphane a été effectivement embauché en contrat à durée déterminée du 1^{er} avril 2006 au 15 août 2006).

« *Pages couleurs MOE* » : il s'agit du règlement des pages couleurs de E. BOITIER dans MOE n°9 (378 euros) et de B. DEFAUT dans MOE 10 (500 euros).

« *Services extérieurs* » = retraitage de numéros anciens de la revue (MOE n°9 : 71.50 €) + fabrication des bulletins de liaison n° 25 et 26 (23.00 €) + assurance (108.00 €). *Nota* : la fabrication de la revue de l'année (tome 10 : 1160.00 €) n'apparaît pas, car elle a bien été facturée et réglée en 2005 mais la somme n'a été débitée qu'en janvier 2006.

« *Abonnements / cotisations* » = Cotisation U. E. F. (87 €).

« *Frais exceptionnels* » : il s'agit du remboursement d'un prêt consenti par l'association ASINAT pour la fabrication du tome 9 de la revue (600 €).

Commentaires :

Le montant de ce solde créditeur ne doit pas faire illusion : en 2006 nous avons à régler 4,5 mois de salaire à Stéphane Puissant (du 1^{er} avril au 15 août, conformément au contrat du 20 mars 2006) et régler les charges afférentes. Voici les données (le salaire mensuel net étant de 1295.25 euros) :

Salaire mensuel brut :	1 650.00
Cotisations AGEFOS / FONGECIF :	42.32
Charges patronales :	<u>672.71</u>
TOTAL MENSUEL :	2 365.03 euros

Soit pour 4,5 mois : **10 642.64 euros**.

Or les études de S. Puissant ont fait rentrer dans les caisses de l'ASCETE 7 226.50 € en 2005 (voir plus haut) et 4 500 € en 2004 (Parc National des Pyrénées : voir le compte-rendu de la précédente AG) ; soit un total de **11 726.50 euros**.

Les comptes sont donc équilibrés (l'ASCETE fait même un bénéfice de 1 083.86 euros, soit 10,18 % de la somme apportée par S. Puissant : c'est conforme à ce qui était convenu)

Vote : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4. Montant des cotisations.

Depuis l'AG de 2005, les tarifs sont les suivants :

Tarif des cotisations individuelles.

5 euros (32,80 FF) pour l'adhésion et **15 euros** (98,39 FF) pour l'abonnement à la revue, celui-ci impliquant l'adhésion (adhésion + abonnement = **20 euros**). Mais les numéros sont vendus aux non-adhérents au tarif de 15 euros pour les tomes 1 à 6, et 22 euros pour les tomes 7 à 10.

Tarif des cotisations des personnes morales (associant obligatoirement adhésion et abonnement).

Réserves Naturelles, Bibliothèques, Bureaux d'études et associations loi 1901 comportant de 1 à 500 membres : **20 euros (131,19 FF)**, correspondant à l'envoi d'un numéro.

Associations comportant de 501 à 1 000 membres : **35 euros (229.58 FF)**, correspondant à l'envoi de deux numéros.

Associations comportant plus de 1 000 membres : **50 euros (327.98 FF)**, correspondant à l'envoi de trois numéros.

Vote : il est décidé à l'unanimité de reconduire les tarifs précédents.

5. Point sur les Atlas régionaux en cours.

Les atlas régionaux seront à la base de l'*atlas national de l'ASCETE* (dans la mesure, bien sûr, où les responsables acceptent de collaborer, ce qui semble d'ores et déjà acquis pour nombre d'entre eux).

Le document de synthèse établi lors de la précédente AG a été mis en ligne sur le site InterNet de l'ASCETE. Depuis, nous avons reçu les données collectées pour la Mayenne par F. NOËL et Y. BARRIER en 1998 et 1999 (ce sont celles qui ont été envoyées précédemment au MNHN), ainsi que de nouvelles observations effectuées en Corse en juillet 2006 par J. BARATAUD, et la dernière version de l'atlas de Normandie (Peter STALLEGER, septembre 2005).

S. JAULIN précise qu'il continue à saisir les données pour Midi-Pyrénées (contributeurs : S. DANFLOUS, B. DEFAUT, F. DUSOULIER, N. ILBERT, S. JAULIN, S. PUISSANT) et pour Languedoc-Roussillon (contributeurs : B. DEFAUT, S. JAULIN, D. MORIN, J.-L. PRATZ, S. PUISSANT). Actuellement 11 000 données ont été saisies pour l'ensemble des deux régions, et il en reste environ 3 000 à saisir.

6. Point sur l'atlas UEF.

A la demande de plusieurs collaborateurs, nous avons reculé au 15 septembre 2006 la date butoir pour la phase « *corrections et compléments par les collaborateurs* ».

6-1. Compléments déjà reçus.

J. BARATAUD : Limousin, Bretagne, Charente-Maritime, Pyrénées-Orientales.

R. CLOUPEAU : région Centre.

S. DANFLOUS : Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Hautes-Alpes, Deux-Sèvres.

S. GADOUM : Ile-de-France.

M. LEPLEY : Languedoc-Roussillon, PACA, Ariège, Manche.

G. LUQUET : Ile-de-France, Normandie, Picardie, Bourgogne, Centre, Bretagne, Pays-de-Loire, Aquitaine, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse.

J.-Ph. MAUREL : Midi-Pyrénées.

J. VALLET : Sarthe.

6-2. Compléments annoncés.

F. BOCA : Picardie.

J.-P. GARNIER : Eure-et-Loir, Deux-Sèvres.

L. SCHWEBEL : Bas-Rhin et Haut-Rhin.

C. VANAPPELGHEM : Nord-Pas-de-Calais.

7. Point sur les articles prévus pour MOE n° 11.

Le tome 11 contiendra une note sur la présence de *Sphingonotus rubescens* dans les Pyrénées-Orientales, avec aussi une mise au point sur les critères d'identification (D. LLUCIA), une révision taxonomique des *Oedipoda* du domaine paléarctique occidental (B. DEFAUT), une mise au point sur les critères de détermination de *Acrida turrita* et *Acrida ungarica* (E. SARDET), une mise à jour du catalogue des orthoptères de Corse (Y. BRAUD & E. SARDET), un catalogue commenté des orthoptères de Lorraine (E. SARDET & G. JACQUEMIN), une note sur la lutte *rationnelle* contre *Doclostaurus maroccanus* initiée en Algérie par R. Pasquier (H. MAUREL), trois brèves notes faunistiques (H. MAUREL, X. HOUARD), et peut-être la description d'une synusie orthoptérique de Normandie (B. DEFAUT & P. STALLEGER) et la description du mâle de *Pseudosphingonotus lluciapomaresi* (B. DEFAUT).

8. . Renouveau du Conseil d'Administration.

Suite à l'AG 2005 le conseil d'administration comprenait 7 membres : B. DEFAUT (président), J. DESILE (trésorier), F. VENEAU, V. MAURIN, D. MORICHON, L. DEFAUT et S. JAULIN (membres).

8-1. Renouveau des mandats.

L'article 13 de nos statuts prévoit que « *après épuisement de l'ordre du jour il est procédé au remplacement, au scrutin secret, des membres du conseil sortants* », et l'article 11 prévoit que les membres sont « *élus pour 3 années par l'Assemblée Générale* ».

Le tableau suivant montre que F. VENEAU doit remettre son mandat en jeu ; il a fait savoir qu'il souhaitait effectivement se représenter.

	03 XII 1994	29 IV 1995	20 IV 1996	19 IV 1997	18 IV 1998	17 IV 1999	15 IV 2000	21 IV 2001	06 IV 2002	19 IV 2003	21 V 2004	26 VIII 2005	19 VIII 2006
B. Defaut	+		X		X			X				X	
J. Maurette	+			(?)									
C. Denèle		+		x									
E. Marty			+			(x)							
F. Veneau				X			X			X			
M. Lepley				+			X		x				
L. Defaut					+			X			X		
A. Roujas						+			(?)				
V. Maurin							(+)	+			X		
J. Desile							(+)	+			X		
Y. Sentissi							(+)	+	x				
D. Morichon S. Jaulin											+		+
TOTAL	2	3	4	4	5	6	8	8	5	5	6	7	

(+) *cooptation en cours d'année*
+ *élection lors de l'AG (ou confirmation de la cooptation en AG)*
X *mise en jeu du mandat et réélection en AG*
x *démission à l'occasion de l'AG*
(x) *démission en cours d'année*
(?) *autre type de démission*

Vote : F. VENEAU est reconduit à l'unanimité.

8-2. Election de nouveaux membres.

Il est constaté que personne n'a répondu à l'appel à candidature envoyé aux adhérents en même temps que les convocations à l'AGO.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 10'.

- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DECEMBRE 2006.

La séance est ouverte à 15 h 15' au siège social.

Sont présents physiquement les membres du conseil d'administration suivants : Bernard DEFAUT (président et secrétaire), Jacques DESILE (trésorier), Stéphane JAULIN, David MORICHON et Loïc DEFAUT.

Présent au téléphone : Eric SARDET.

Absents : François VENEAU², Véronique MAURIN.

1. Approbation du compte-rendu du dernier CA.

B. DEFAUT donne lecture du compte-rendu, qui est adopté à l'unanimité.

2. Date, lieu et ordre du jour de la prochaine AG.

Jean-Louis Pratz nous a introduits auprès du CPIE Brenne, à la suite de quoi celui-ci nous a envoyé un devis pour le week-end du 1^{er} au 2 septembre 2007 : la pension complète revient à environ 45 euros par jour (mais il y a possibilité de ne pas utiliser la pension complète, et de choisir sa formule d'hébergement).

Vote. Après discussion, il est décidé que ces dates et lieu conviennent, sous réserve qu'une salle puisse être disponible le matin pour l'AG.

3. Point sur l'atlas UEF

La documentation issue des adhérents est maintenant réunie. Il reste à la mettre en œuvre pour l'actualisation des cartes de répartition. Les trois coordinateurs s'attèleront à cette tâche en début d'année prochaine.

² François Veneau a envoyé un pouvoir, mais il est arrivé après la réunion.

4. Gestion du Site Internet de l'ASCETE.

Dans un souci de développement du site, Stéphane propose que l'ASCETE réserve trois noms de domaine, par exemple **ASCETE.org**, **ASCETE.fr** ou **ORTHOPTERE.fr** (cela coûtera environ 15 euros par an).

Dans un premier temps le site actuel sera transposé sur un autre site d'accès, où il sera remanié ; ensuite les administrateurs devront faire connaître leurs éventuelles observations.

Vote. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

5. Utilisation de l'Internet ou/et de Windows Live Messenger pour participer aux réunions de CA

Il est proposé d'utiliser tous les moyens interactifs de communication existants (téléphone, Internet, etc.) pour les réunions de conseil d'administration, de façon à augmenter les possibilités de participation des administrateurs.

Vote. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Utilisation de l'Internet ou/et de Windows Live Messenger pour prendre des décisions en dehors des réunions de CA

Vote. Il est décidé à l'unanimité que, dans le cadre de la gestion courante de l'association, le bureau pourra consulter les membres du CA par tous moyens interactifs. Le délai de réaction est de 48 heures ; au-delà, les absences de réponse auront valeur d'abstention.

7. Faut-il réimprimer le *Synopsis*, ainsi que MOE 2, 3, 5 et 9 (ils sont épuisés) ?

La nouvelle réglementation dispense du dépôt légal les réimpressions « à l'identique » des périodiques. La seule obligation, c'est d'informer en fin d'année la Bibliothèque Nationale de France des réimpressions effectuées. Par conséquent, la limitation à la réimpression de notre revue est uniquement financière, désormais.

Vote. Il est décidé à l'unanimité de rééditer ces cinq volumes, dans la limite des moyens financiers de l'association.

8. Embauche de Samuel Danflous en 2007 ou 2008.

Samuel souhaite être embauché par l'ASCETE en 2007 (ou peut-être en 2008) pour une étude orthoptérique financée par le CREN Midi-Pyrénées.

Vote. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Questions diverses.

9-1. Est-ce que l'ASCETE doit être représentée au colloque de Dijon ?

L'association *France-Orchidées* organise du 31 janvier au 3 février 2007 un colloque intitulé : « *A quoi sert-il de classer le vivant ? Faut-il continuer à le faire ? Si oui comment ?* ». Le coût de l'inscription est de 230 euros jusqu'au 31 XII, 300 euros au-delà.

Ces tarifs sont prohibitifs pour l'ASCETE.

9-1. Réponse à la proposition faite par C. Bernier (ONEM) lors de la dernière AG de l'ASCETE.

C. Bernier a reformulé récemment sa demande (message du 12 décembre 2006 sur le forum Orthoptera : « *L'ASCETE ne s'est toujours pas prononcé officiellement vis à vis de l'enquête Saga. L'association est-elle partenaire, sympathisante ou encore concurrente de l'opération (...) ?* »)

Après un rapide tour de table, il est décidé à l'unanimité que l'ASCETE ne s'associera pas à cette enquête, car même si les risques d'erreur de détermination sont faibles pour ce qui concerne *Saga pedo*, il n'en va pas de même avec d'autres enquêtes lancées par l'ONEM, par exemple avec l'enquête sur la distribution des cigales de France. L'ASCETE ne peut pas cautionner ce type de démarche.

Notre association ne sera donc ni *partenaire*, ni *sympathisante* et encore moins *concurrente* : notre méthode de travail est autre.

Aucune question diverse n'étant soulevée, l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 19 h 00'.

- CONTENU DU PROCHAIN VOLUME DE LA REVUE.

Le tome 11 de MOE est chez l'imprimeur, et devrait sortir fin décembre ; il contient les articles suivants :

Etudes.

David LLUCIA-POMARES. *Sphingonotus rubescens* (Walker, 1870) en el territorio Ruscínico (Girona, España / Pyrénées-Orientales, Francia): primera cita para Francia continental (distribución, ecología, biología y algunas notas taxonómicas) (Caelifera, Acrididae, Oedipodinae). Pages 5-21.

Bernard DEFAUT. Révision préliminaire des *Oedipoda* ouest-paléarctiques (Caelifera, Acrididae, Oedipodinae). Pages 23-48.

Eric SARDET. *Acrida turrita* L., 1758 absent de France (Orthoptera : Acridoidea : Acridinae). Pages 49-57.

Bernard DEFAUT. Eléments pour la *Faune de France des Caelifères* : 5. A propos de *Locusta migratoria cinerascens* (Fabricius, 1781) (Caelifera, Acrididae, Oedipodinae). Pages 59-61.

Hélène MAUREL. L'apport de Roger PASQUIER à la compréhension des pullulations de *Docicostaurus maroccanus* (Thunberg, 1815) en Algérie (Orthoptera, Acrididae). Pages 63-64.

Eric SARDET & Gilles JACQUEMIN. Catalogue commenté des Orthoptères de la région lorraine. Pages 65-86.

Stéphane PUISSANT. Première contribution à l'étude des Orthoptères, Phasmes et Mantres du projet de Réserve naturelle du Massif de Fontfroide (Aude-11). Pages 87-95.

Yoan BRAUD & Eric SARDET. Catalogue des Orthoptéroïdes de Corse : seconde actualisation (Orthoptères, Mantoptères, Blattoptères, Dermaptères et Phasmoptères). Pages 97-111.

Brèves notes faunistiques.

Hélène MAUREL. *Pamphagulus bodenheimeri* Uvarov, genre et espèce nouveaux pour l'Algérie (Orthoptera, Acridoidea, Dericorythidae). Pages 113-114.

Hélène MAUREL. Deux taxons nouveaux pour les hautes montagnes de Kabylie (Algérie), *Paraeumigus sp.* et *Omocestus (Dreuxius) lecerfi* Chopard (1936) (Orthoptera, Pamphagidae, Acrididae). Pages 115.

Xavier HOUARD & Adrien SIMON. *Calliptamus italicus* (Linné, 1758) et *Omocestus petraeus* (Brisout, 1855) nouveaux pour la Haute-Normandie (Orthoptera, Caelifera). Page 116.

Benoît ROCHELET. Redécouverte de *Tylopsis lilifolia* (Fabricius, 1793) dans le nord des Deux-Sèvres (« Thouarsais ») (Orthoptera, Tettigoniidae). Pages 117-118.

- NOUVEAUX MEMBRES.

HOUARD Xavier

2bis rue Bachelet
76350 Oissel-sur-Seine

JULLERAT Laurent

Fahys 21
CH-2000 Neuchâtel

LIBRARY NETHERLANDS ENTOMOLOGICAL SOCIETY (N.E.V.)

Plantage Middenlaan 64
NL-1018 DH Amsterdam
The Netherlands

MAUREL Hélène

Résidence *Les Cèdres*, Bât. F
253, rue de la Tour Buffel
34070 Montpellier

ECOSPHERE

6, cours Romestang
38200 Vienne

ROCHELET Benoît

19, rue des Allards
79210 Usseau

ROESTI Christian

Seftigenstr. 93
CH-3007 Bern

AUX AMATEURS DE LIVRES

62, Avenue de Suffren
75015 Paris

COURRIER DE L'ASCETE n° 28

décembre 2006

